

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES – Sessions 2024

QUESTIONNAIRE

Date :	05.06.24	Horaire :	08:15 - 10:15	Durée :	120 minutes	
Discipline :	Sociologie	Type :	écrit	Section(s) :	GSO	
					Numéro du candidat :	

Analyse de documents

Document 1 : La condition du travailleur chez Pullman : salaires bas, loyers élevés¹

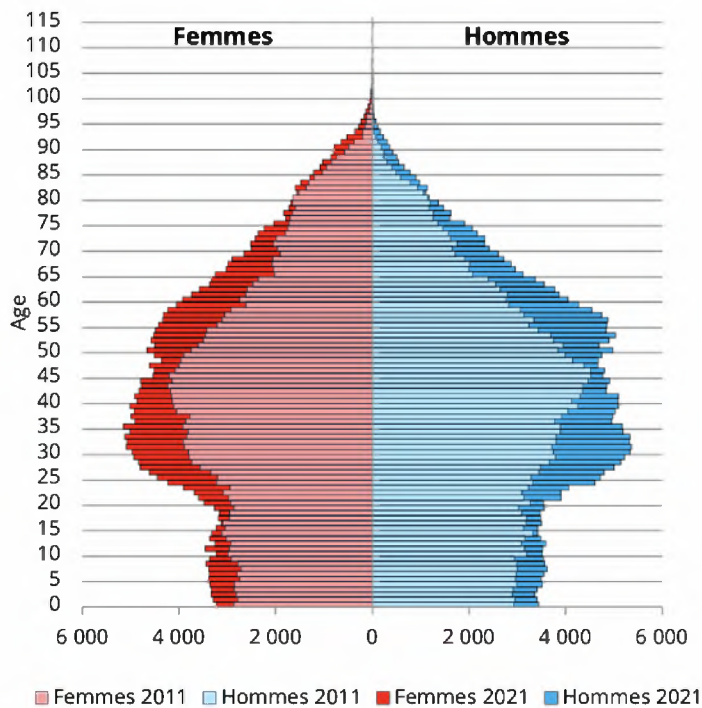


1. Quelle est la société étudiée par Karl Marx ? Nommez-la ! (1 point)
2. Nommez et présentez les deux classes sociales représentées en document 1, en insistant sur leur place dans les rapports de production. (6 points)

¹ Source: The Condition of the Laboring Man at Pullman (1894). *Library of Congress Image*. <https://revisesociology.com/2019/12/16/>; consulté le 15/02/2024.

3. Définissez le concept de mobilité sociale. (2 points)
4. La mobilité sociale était-elle possible dans la société décrite par Karl Marx ? Expliquez votre réponse à l'aide d'un argument. (2 points)

Document 2 : Graphique représentant la structure de la population par âge et par sexe en 2011 et 2021, Statec, Recensement 2021².



5. Définissez le « changement social ». (4 points)
6. Identifiez et décrivez les deux principaux changements sociaux constatés sur le graphique en document 2. (6 points)

² Source : Statec, L'évolution de la population à travers les recensements.

<https://statistiques.public.lu/fr/recensement/evolution-de-la-population.html>, consulté le 12/01/2024.

Texte d'actualité

Lisez le texte et répondez aux questions.

Emilie Dias, *Le Quotidien*, 5 février 2024

Anita Helpiquet : « On sera attentifs à ce que l'on ne criminalise pas l'immigration »³

Pour la chargée de direction du CLAE⁴, le nouveau gouvernement envoie un signal négatif en ayant placé la Direction générale de l'immigration sous le ressort de la Sécurité intérieure.

Comment décririez-vous la situation des immigrés au Luxembourg ? Notez-vous des améliorations ou des détériorations ?

Anita Helpiquet : Sur la thématique du logement, on peut dire que cela reste encore très difficile. Nous voyons encore des personnes dormir sous les ponts ou d'autres vivre dans des logements insalubres. Nous savons que ce n'est pas simple, mais la situation est quand même très compliquée. Pour tout le monde d'ailleurs, pas simplement pour les personnes qui arrivent. Au-delà du coût qui reste très important, le problème est aussi toutes ces garanties pour obtenir un logement. Il faut avoir un CDI, payer les deux premiers mois de loyer. Les propriétaires deviennent également de plus en plus exigeants et font un tri entre les personnes. Concernant la situation sur le marché du travail, elle n'est pas si mauvaise que ça, car la santé économique du Luxembourg reste globalement satisfaisante.

Quels sont vos regrets et attentes vis-à-vis du nouveau gouvernement ?

Ce gouvernement va s'appuyer sur une loi du vivre-ensemble que nous avons pas mal critiquée. Mais l'un des autres points majeurs et regrettables est d'avoir placé la Direction générale de l'immigration sous le ressort du ministère de la Sécurité intérieure. C'est un signal négatif et inquiétant pour les nouveaux arrivants qui participent réellement à l'économie luxembourgeoise. Cette politique soi-disant sécuritaire reflète finalement très peu la réalité du Luxembourg. On sera attentif à ce que l'on ne criminalise pas l'immigration. [...]

Quand on regarde de plus près l'ensemble des politiques d'intégration de ces 30 dernières années, il y a toujours eu cette vision de « corps étranger » qu'il fallait à tout prix assimiler à la nation luxembourgeoise. Une intégration possible à partir de certaines normes comme cours d'instruction civique ou l'apprentissage de la langue luxembourgeoise. Des principes qui figurent notamment dans le contrat d'accueil et d'intégration que doit signer chaque nouvel arrivant. Mais ces politiques ont souvent oublié l'essentiel, à savoir les réelles difficultés auxquelles sont confrontés les immigrés. [...] Le mot « intégration » est un peu désuet.

Le terme de citoyenneté n'est pas anodin. Pourquoi le préférez-vous à celui d'intégration ?

Nous trouvons que le mot « intégration » est un peu désuet et fait aussi référence à une période historique où il s'agissait d'intégrer la classe ouvrière à la nation. On a ensuite déplacé cette

³ Source : <https://lequotidien.lu/a-la-une/anita-helpiquet%e2%80%89on-sera-attentifs-a-ce-que-lon-ne-criminalise-pas-limmigration/>; 05/02/2024, consulté le 12/02/2024. L'entretien a été raccourci en vue de faciliter la lecture pendant l'examen.

⁴ Le CLAE, Comité de liaison des associations issues de l'immigration, est une asbl reconnue d'utilité publique fondée en 1985.

intégration aux étrangers. Nous considérons qu'il faut justement concevoir la société comme un ensemble composé de différentes facettes. Et l'enjeu est de les mettre en relation et de les faire coexister plutôt que d'intégrer une facette à une autre.

Le logement, l'accès à l'emploi ou à la formation sont des difficultés majeures auxquelles sont confrontés les immigrés. Vous pointez également du doigt la scolarisation des enfants.

Ce qui crée un fort déséquilibre et une grande injustice pour l'avenir du pays, c'est le système d'orientation scolaire. On a encore trop tendance à faire des choix en fonction de l'origine socioculturelle des élèves. C'est un regret et un sentiment qui est porté par toutes les familles issues de l'immigration. On peut faire tous les sacrifices quand on est parent, mais on ne veut pas que les enfants payent ce choix. Nous pensons que cette question de l'orientation scolaire devrait être l'une des priorités du gouvernement.

Toujours dans cette thématique de l'éducation, que pensez-vous du projet d'alphabétisation en français mis en place dans certaines écoles du pays ?

L'alphabétisation en français ou dans une autre langue que l'allemand est une longue revendication du CLAE. Pour le projet en question, c'est un bon choix. Mais attention à ce que cela ne crée pas des écoles parallèles. Car il faut que ces différents choix proposés aux familles soient intégrés directement au système général. Ceci étant dit, il faut que le luxembourgeois reste évidemment la langue véhiculaire dans la classe ou dans la cour d'école. Nous n'y sommes pas opposés, bien au contraire. Car les parents issus de l'immigration sont fiers d'une seule chose, c'est que leurs enfants parlent les langues du pays. Nous ne sommes pas contre la langue luxembourgeoise, bien au contraire. [...]

L'extrême droite a réalisé une montée notable dans le pays. Êtes-vous inquiète de cette situation ?

C'est quelque chose que nous craignons. D'une manière générale, nous sommes inquiets par tout ce qui pourrait participer à la fermeture des identités. Face à cela, la réponse que l'on peut apporter, c'est tout le travail que nous faisons pour permettre l'échange des cultures et le développement d'une forme d'identité ouverte sur le monde. Ces replis, nous les voyons au Grand-Duché, mais aussi partout dans le monde [...]

Les nouveaux arrivants du pays sont-ils confrontés à certains discours stigmatisants voire racistes ?

C'est une réalité que nous entendons et voyons. Au Grand-Duché, il n'y a pas que des phénomènes liés au racisme, il y a aussi ceux associés à la xénophobie. Mais, les deux se croisent. Il est vrai que la couleur de peau et le fait de ne pas maîtriser la langue luxembourgeoise constituent des facteurs d'exclusion. Cela crée une injustice très profonde pour les nouveaux arrivants d'être finalement toujours considérés comme des étrangers. [...]

Le travail des associations est-il toujours essentiel pour l'accueil d'un nouvel arrivant ?

Au CLAE, on s'est battus pendant 20 ans pour avoir cet espace que l'on nomme l'accueil citoyen. À travers notre rôle et celui des différentes associations avec lesquelles nous travaillons, les nouveaux arrivants peuvent facilement venir chercher une information, être orientés par exemple en matière de type de séjour. Et cela peut difficilement passer par des structures officielles. Car certaines personnes craindraient peut-être d'entrer par exemple dans un office social. La réponse que nous faisons n'est pas purement sociale. On essaie de construire un vrai cheminement, humainement et sans jugement, avec ces personnes.

7. Donnez une définition sociologique de la « migration ». (3 points)
8. Définissez le concept d'intégration utilisé en sociologie des migrations. (4 points)
9. En quoi le concept d'intégration est-il dépassé ? Donnez deux arguments du texte. (2 x 2 = 4 points)
10. Sur quelle dimension de l'intégration, au sens de Hartmut Esser, le texte insiste-t-il particulièrement en lien avec la situation des enfants des immigrés au Luxembourg ? Nommez et expliquez cette dimension de l'intégration. (3 points)
11. Présentez à l'aide du texte trois éléments qui favorisent cette dimension de l'intégration. (3 points)
12. D'après le texte, c'est le système d'orientation scolaire luxembourgeois qui « crée un fort déséquilibre et une grande injustice pour l'avenir du pays », en liant les choix de l'orientation à l'origine socioculturelle des élèves. Expliquez cette critique du système scolaire à l'aide de la théorie de Bourdieu. (10 points)
13. Identifiez à l'aide du texte deux stigmates souvent associés aux immigrés dans la société luxembourgeoise. (2 points)
14. Définissez les concepts « marginalisation » et « exclusion sociale ». (6 points)
15. Expliquez à l'aide du texte quatre conséquences possibles de la stigmatisation pour les personnes immigrées. (4 points)